

Bulletin académique n° 324 / Avril 2024

LP Trégey : Jérôme Jolivet, co-secrétaire académique SNUEP-FSU, sur RTL le 29 mars et BFM TV le 30 mars 2024



■ BFM TV : Un lycéen de 16 ans a été placé en garde à vue ce vendredi 29 mars après des menaces de mort et des menaces d'attentat, a appris BFMTV de source judiciaire. Il a été interpellé à Cenon près de Bordeaux.

■ Jérôme : "Oui ces menaces nous inquiètent", déclare Jérôme Jolivet, représentant le syndical SNUEP-FSU de l'enseignement professionnel à propos des menaces contre des professeurs à Bordeaux. [Voir l'interview avec Jérôme Jolivet](#) (30 mars) et écouter son intervention sur [RTL](#) (29 mars)



La ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse se déplace en Gironde ce vendredi 29 mars. Une visite sous le signe de la sécurité des établissements scolaires. Le matin, Nicole Belloubet se rendra au lycée professionnel Trégey, à Bordeaux, pour échanger avec les équipes éducatives « à la suite des menaces reçues par l'établissement ». [Lire l'article de Sud-Ouest](#)



La ministre a annoncé la création d'une « *force mobile scolaire* » nationale à l'occasion d'un déplacement à Bordeaux le lendemain !!!



Le SNUEP-FSU Bordeaux à la rencontre des journalistes devant le lycée Trégey, lors de la visite de la ministre, pour rappeler les demandes des agent-es : de la considération, des moyens humains à la hauteur des tâches, une véritable réactivité lors d'alerte liée à la sécurité et surtout pas de récupération politique.

Déplacement de Nicole Belloubet à Bordeaux : les ministres passent et les problèmes demeurent !

Le vendredi 29 mars 2024, lors de la visite de Madame la ministre au lycée de Trégey, et malgré notre congrès national nous étions bien présents pour écouter, soutenir et accompagner les collègues de Trégey.

Nous étions aussi avec les camarades de la FSU à la réunion avec la conseillère sociale sur la sécurisation des lycées.

Nous avons pu continuer à exprimer notre volonté et notre demande de plus de moyens réels pour accompagner nos élèves dans nos établissements.

Les collègues sortis de l'entretien avec Madame la ministre, Madame la rectrice, des personnels du rectorat et de la région ne sont pas dupes de cette visite et des annonces qui débouchent sur des mesures ponctuelles et trop limitées !

Dans cette période particulière, le SNUEP-FSU a pu réaffirmer aux collègues son soutien, déjà dans la souffrance dû à la déconsidération de leur travail que ce soit en termes de salaire ou de conditions de travail.

Il est à nouveau flagrant que nos lycées professionnels ont besoin de plus d'accompagnants tels qu'enseignants, AED, CPE, infirmière ou psychologue scolaire.

Il est indispensable que des moyens pérennes soient mis en place pour favoriser au mieux la scolarité et le bien-être de nos élèves. C'est ce que porte et continuera à porter le SNUEP avec la FSU lors des diverses réunions et commissions.

Le SNUEP-FSU apporte tout son soutien aux collègues visés et continuera à se battre pour une amélioration des conditions de travail autant pour les personnels que pour ces élèves.

Les messageries des ENT suspendues (ministère)

Après les 323 menaces proférées ces dernières semaines, selon l'AFP citant un décompte du ministère de l'Éducation nationale, sur des espaces numériques de travail (ENT) dans des établissements de 44 départements et 20 académies, Nicole Belloubet "a décidé de suspendre préventivement les messageries" de ces plateformes de communication pour faire face aux usurpations de comptes ayant conduit à ces actions malveillantes. [Lire l'article du Café pédagogique](#)

Le nombre de protections fonctionnelles demandées par les personnels de l'Éducation nationale a doublé en trois ans

Le code général de la fonction publique prévoit que les agents publics peuvent bénéficier d'une protection organisée par la collectivité publique qui les emploie. Dans l'Éducation nationale, ce sont recteurs d'académie et vice-recteurs qui sont compétents pour statuer sur les demandes de protection fonctionnelle des agents relevant de leur autorité. D'après les enquêtes menées par la direction des affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les demandes de protection fonctionnelle sont en forte hausse.

Les protections fonctionnelles accordées par les recteurs aux personnels relevant de leur autorité ont fortement augmenté ces dernières années, d'après les enquêtes menées par la direction des affaires juridiques du MEN et du MESR. Entre 2020 et 2022, le nombre de demandes est passé de 1 930 à 3 742.

Un enseignant sur deux est en état "d'épuisement émotionnel" fort

Quels besoins expriment les enseignants pour une meilleure prise en charge de la santé mentale à l'école ? Quelle est leur perception de l'état de stress de leurs élèves ? Le [baromètre](#) de l'observatoire Ecolhuma, publié le 26 mars 2024, précise que le nombre d'enseignants en situation d'épuisement émotionnel fort est en hausse depuis 2022 (+7 %, un enseignant sur deux). Le nombre de professeurs avec un niveau d'épuisement émotionnel faible est aussi en hausse (+5%).

Le congrès national du SNUEP-FSU

→ Les militant.e.s du SNUEP-FSU mobilisé.e.s et déterminé.e.s pour la défense de l'enseignement professionnel public et du statut des PLP dans le cadre d'une très belle unité



→ En congrès national à Limoges, les enseignants des lycées professionnels dénoncent des réformes socialement "destructrices"

LE POPULAIRE DU CENTRE

Alors que depuis 2018, les élèves des lycées professionnels ont perdu l'équivalent de la moitié d'une année de cours, 140 congressistes du Snuép-FSU, réunis à Limoges, sonnent l'alarme : "L'État utilise et vole le temps de l'école pour faire travailler la jeunesse des milieux populaires au profit des entreprises". [Lire l'article](#)

→ Quelques photos



La délégation académique



Une partie de l'équipe nationale avec le Benoit Teste, le secrétaire général de la FSU

Réforme de la formation initiale des enseignants : vers un corps unique professeurs de collège - PLP ! Extrait de l'article de ToutEduC



Vers un nouveau corps de professeurs de collège et de professeurs des lycées professionnels bivalents et n'enseignant pas dans les lycées généraux et technologiques ? C'est ce que donne à penser la consultation d'un "document de travail" consacré à la "stratégie de formation et de recrutement des futurs professeurs" qui a "fuité" dans la presse spécialisée.

Titre "les écoles normales du xxième siècle", il porte le logo du Gouvernement. Selon les informations recueillies par ToutEduC, le projet n'aurait fait l'objet d'aucune concertation, ni avec les organisations syndicales, ni avec les universités ou avec le réseau des INSPE, ce qui donne à penser que la fuite viendrait de l'administration. La première édition du concours, placé à bac+3, interviendrait au mois de juin 2025. Les INSPE deviendraient des ENSP, des "écoles normales supérieures du professorat".

La réforme doit d'ailleurs "s'accompagner d'une profonde transformation des INSPE dans les ENSP", le directeur serait nommé par les deux ministères et aurait un "profil type IGESR disciplinaire", son mandat serait limité à 4 ans, une part de sa rémunération serait "liée à l'atteinte des objectifs", une "large place" serait "donnée aux tutelles (MENJ et MESR)".

Les professeurs de collège et les PLP

En ce qui concerne le 2nd degré, les futurs professeurs de collège et les futurs PLP ("professeurs de lycée pro, sections bivalentes") devront avoir validé une "licence disciplinaire classique" pour passer le concours. Celui-ci aura été "renoué, simplifié, recentré sur les savoirs et savoir-être pour éviter une année de préparation supplémentaire et élargir ainsi autant que possible les viviers". Le document fait état de "modules spécifiques" représentant 30 ECTS (donc la moitié des enseignements) en L2 et en L3, sans préciser s'il s'agit d'une condition pour se présenter au concours. Il est précisé que les deux années de master constituent une "formation statutaire rémunérée". Comme leurs collègues du 1er degré, ils font en première année des stages d'observation pour un gros tiers du temps, et en deuxième année, ils sont en responsabilité à mi-temps.

Pour les PLP des "sections professionnelles", est prévue une "vérification des connaissances techniques, technologiques et professionnelles à travers la résolution d'une situation caractéristique de la section".

Vers un nouveau corps

Le document est beaucoup moins détaillé pour le 2nd degré que pour le 1er degré. Le lycée d'enseignement général et technologique n'est cité à aucun moment. Le document prévoit donc, implicitement, que les futurs professeurs des lycées ne sont pas concernés par cette réforme, et que serait créé un corps spécifique d'enseignants bivalents pour les collèges et les lycées professionnels.

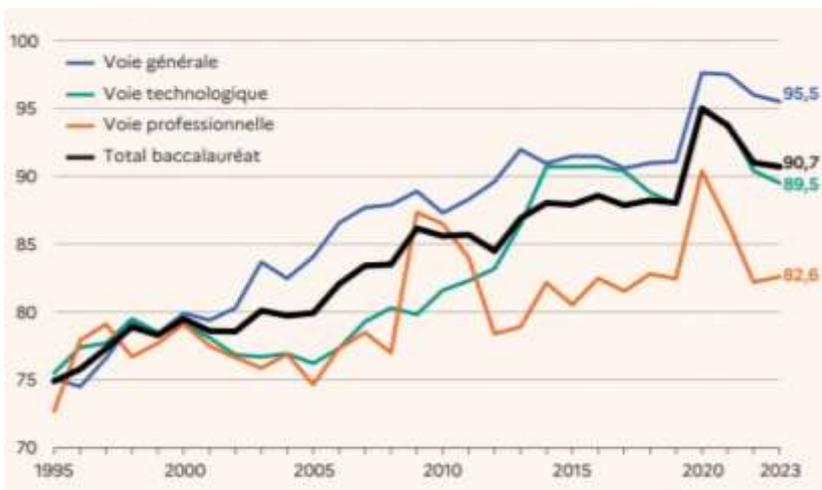
Lycée professionnel : les modalités des "parcours différenciés" en fin de terminale précisées (Bulletin officiel)

Dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, deux "parcours différenciés" sont instaurés en fin d'année de terminale. Une note de service parue au Bulletin officiel du 14 mars 2024 détaille les modalités de la mise en place de ces parcours de "préparation à l'insertion professionnelle" et de "préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur". Les épreuves du baccalauréat se tiendront au mois de mai, pour les épreuves générales et professionnelles, puis au mois de juin, sur la période des "parcours différenciés", pour d'autres épreuves comme "l'oral de projet".

Les modalités de la réorganisation de l'année de terminale sont ainsi détaillées au [Bulletin officiel](#) du 14 mars 2024.

Le taux de réussite au baccalauréat a légèrement diminué en 2023

Le taux de réussite à la session 2023 du baccalauréat est de 90,7 %, en recul de 0,3 point par rapport à 2022, indique la Depp le 19 mars 2024. 674 900 candidats ont été admis. Ce taux "reste supérieur à toutes les sessions antérieures à la crise sanitaire", alors que celle de 2023 est "la première à se dérouler dans le cadre prévu par le nouveau bac général", les précédentes ayant été perturbées par le Covid.



"Prépa-seconde" : une note de service au BO

Au [BO spécial de ce 18 mars](#) est publiée une note de service relative à la "phase de préfiguration de la classe préparatoire à la classe de seconde" qui sera lancée à la prochaine rentrée. A noter que sa généralisation, annoncée par Gabriel Attal pour la rentrée 2025, n'est pas évoquée. Durant cette phase de préfiguration, dans chaque département, le recteur doit identifier "le ou les établissements chargés d'ouvrir une ou plusieurs classes prépa-2de". Si le nombre d'élèves volontaires dépasse les capacités d'accueil, "le chef d'établissement identifie les élèves pour lesquels la classe prépa-2de serait la plus profitable (...). Cette classe prépa-2de peut accueillir ensemble de futurs élèves de seconde des voies générale et technologique comme de la voie professionnelle."

Contre la destruction de l'école publique



Nous, parents d'élèves en école maternelle, élémentaire, collège, lycée général ou professionnel, ou simple citoyen-nes, il nous semble urgent de prendre la parole et d'alerter sur les réformes du système éducatif annoncées par le gouvernement et des coupes budgétaires prévues de 692 millions d'euros. Nous ne voulons pas quitter l'école publique ni la briser comme vous semblez vous y atteler. Au contraire, nous voulons la soigner. [Lire la suite](#)

À la découverte du lycée professionnel : Fabienne Maillard

Le **café pédagogique**
Toute l'actualité pédagogique sur internet

A quoi sert le Lycée professionnel pour les politiques publiques de l'éducation ? Fabienne Maillard, professeure des Universités en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8, spécialiste de la voie professionnelle et des diplômes, des certifications professionnelles et des relations formation-emploi, nous informe des enjeux institutionnels des réformes du L.P. Elle répond aux questions du Café pédagogique. [Lire la suite](#)